



# Conseil d'établissement

## École de La Ruche

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023, À 18H30

---

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école de La Ruche tenue le mercredi 4 avril 2023.

### Étaient présents

Catherine Magny, parent  
Caroline Basoni, parent  
Marie-Michèle Roberge, parent  
Rodica Ciobanu, parent  
Nathalie Jean, parent  
Cynthia Bélanger, parent substitut  
Annie Gonthier, enseignante  
Nancy Barlow, enseignante  
Olivier Pouliot, enseignant  
Suzie Brassard, enseignante  
Annick Laplante, orthopédagogue  
Sara-Judith Labbé, éducatrice au service de garde  
Amélie Larochelle, responsable du service de garde  
Mylène Laverdière, directrice  
Maxime Turgeon, directeur adjoint

### Étaient absents

Noémi Potvin, parent  
Valérie Lefebvre, parent

Invité : M. Martin

**Conseil d'établissement  
École de La Ruche  
Séance du mercredi, 4 avril 2023**

**ORDRE DU JOUR**

**1. PRÉLIMINAIRES**

**1.1. Ouverture de la rencontre**

Mme Catherine Magny ouvre la séance du conseil d'établissement à 18 h 32. Elle souhaite la bienvenue aux membres présents.

**1.2. Présences et vérification du quorum**

Les présences sont prises par M. Maxime Turgeon. Le quorum est atteint.

**1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Catherine Magny fait la lecture de l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Jean

**APPUYÉE PAR** Mme Amélie Larochelle que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**097-CE**

**R23/04/04-1**

**1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 31 janvier 2023**

Mme Catherine Magny invite les membres du conseil d'établissement à nommer les ajustements nécessaires du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2023.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Jean

**APPUYÉE PAR** Mme Sara-Judith Labbé que le procès-verbal du 31 janvier 2023 soit adopté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**097-CE**

**R23/04/04-2**

**1.5. Intervention du public**

M. Martin Bérubé invite les membres du conseil d'établissement à avoir une réflexion quant à la pertinence de l'utilisation des outils technologiques lors des périodes d'enseignement ou lors du temps au service de garde, et ce, à la suite d'un article paru dans le Journal du Québec. Selon M. Bérubé, cette réflexion s'impose puisque son enfant lui a demandé d'avoir un repas, durant l'heure du service de garde, plus petit dans l'objectif de manger rapidement et par la suite, jouer plus longtemps à l'iPad.

Mme Sara-Judith Labbé mentionne qu'en effet, les enfants utilisent parfois des ipads au service de garde. De plus, elle mentionne que les enfants peuvent faire de grosses colères s'ils n'ont pas accès à l'objet technologique.

Mme Cynthia Bélanger questionne la pertinence d'utiliser un écran en période de service de garde.

M. Bérubé invite l'école de la Ruche à se doter d'une carte pour l'utilisation des objets technologiques.

Mme Mylène Laverdière mentionne qu'une réflexion-école est à avoir, mais que cette réflexion doit se poursuivre également dans notre communauté. À l'école, l'utilisation des écrans est présente lorsqu'il est démontré qu'il y a une plus-value à effectuer le travail demandé à l'aide d'un outil technologique. Dans l'info-parent du mois de mai ou de juin, indiquer que l'école de la Ruche a une préoccupation quant à l'utilisation des écrans.

Également, il sera intéressant de sonder les élèves concernant les habitudes du temps d'écran. Le conseil étudiant pourrait être impliqué dans ce processus.

## **1.6. Suivis au procès-verbal**

Mme Mylène Laverdière mentionne que les suivis seront réalisés durant la rencontre puisque ce sont des points à l'ordre du jour.

## **2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS**

### **2.1. Consultation – Plan d'engagement vers la réussite**

Mme Mylène Laverdière présente le *Plan d'engagement vers la réussite* du centre de services scolaire de Navigateurs (CSSDN). Elle mentionne également que la réalisation du sondage a été réalisé auprès de l'ensemble des élèves.

### **2.2. Adoption du suivi budgétaire 2023-2024 du service de garde (SDG)**

Mme Amélie Larochelle et Mme Mylène Laverdière présentent le suivi budgétaire 2023-2024 du service de garde. Un surplus d'environ 40 000\$ est envisagé en raison du contexte de pénurie. Le budget demeure équilibré.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Cynthia Bélanger

**APPUYÉE PAR** M. Olivier Pouliot que le budget du service de garde 2023-2024 soit adopté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**097-CE**

**R23/04/04-3**

### **2.3. Journées pédagogiques du SDG 2023-2024**

Mme Amélie Larochelle présente les activités sélectionnées pour les journées pédagogiques du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024. Elle mentionne également qu'elle demeure en attente de quelques fournisseurs. Mme Amélie Larochelle a le souci de proposer une offre variée et équilibrée pour les parents et les enfants.

Également, Mme Amélie Larochelle mentionne de faire analyser des transports en autobus de ville puisqu'il y a une pénurie de chauffeur en milieu scolaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Olivier Pouliot**

**APPUYÉ PAR** Mme Sara-Judith Labbé que les journées pédagogiques du SDG 2023-2024 soient adoptées.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**097-CE**

**R23/04/04-4**

### **2.4. Projet anglais 6<sup>e</sup> année 2023-2024**

Mme Mylène Laverdière mentionne que l'équipe-école souhaite maintenir la formule mixte pour l'anglais en 6<sup>e</sup> année. Puisqu'il y a actuellement 5 groupes de 6<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2023-2024, il y aurait 3 groupes en anglais intensif et 2 groupes en régulier.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie Jean

**APPUYÉE PAR** Cynthia Bélanger que le projet anglais 6<sup>e</sup> année 2023-2024 soit adopté.

**ADOPTÉ** à l'unanimité

**097-CE**

**R23/04/04-5**

### **2.5. Répartition du temps d'enseignement 2023-2024**

Mme Mylène présente la répartition du temps d'enseignement pour l'année scolaire 2023-2024.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Mme Nathalie

**APPUYÉE PAR** Nancy Barlow que la répartition du temps d'enseignement 2023-2024 soit adoptée.

ADOPTÉ à l'unanimité  
097-CE  
R23/04/04-6

## 2.6. Planification annuelle du cours d'éducation à la sexualité

M. Maxime Turgeon présente la planification annuelle du cours d'éducation à la sexualité.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Amélie Larochelle

**APPUYÉE PAR** Suzie Brassard que la planification annuelle du cours d'éducation à la sexualité soit adoptée.

ADOPTÉ à l'unanimité  
097-CE  
R23/04/04-7

## 3. INFORMATIONS

### 3.1. Correspondance

Aucune correspondance.

### 3.2. Organisation scolaire 2023-2024

Mme Mylène Bélanger mentionne qu'il y a une baisse de clientèle pour l'année scolaire 2023-2024. Une réorganisation des classes entre les deux bâtiments est possible.

### 3.3. Opération Enfant Soleil

Mme Mylène Bélanger mentionne que l'activité fut un succès. L'école du Tournesol a amassé 1224,85\$ et l'école Ruche et Dominique-Savio a amassé un montant de 2199,41\$. Depuis trois ans, les bâtisses ont amassé 10 810\$ pour les soins aux enfants malades. Un retour en 2023-2024 est officiel.

### 3.4. Projet éducatif

Mme Mylène Bélanger explique l'avancement du projet éducatif en lien avec les attentes du plan d'engagement vers la réussite du CSS.

### 3.5. Comédie musicale

Mme Marie-Michèle Roberge mentionne que les élèves sont motivés et engagés. La représentation sera faite le 15 juin 2023 au gymnase de l'école. Le titre de la pièce est *La carapace* et celle-ci sera d'une durée approximative de 70 minutes. L'entrée sera payante.

### 3.6. Financement de la cour d'école

Mme Mylène Laverdière mentionne que la campagne de financement avec la fromagerie Bergeron a rapporté un montant de 1646\$.

Mme Mylène Laverdière mentionne également que cette campagne de financement sera de retour l'année prochaine si celle-ci est toujours possible avec le fournisseur. Néanmoins, l'école souhaite proposer cette campagne sur une plus grande période.

Par la suite M. Olivier Pouliot propose de faire une activité de crosscountry familial, de faire un pentathlon des neiges familial ou de faire une randonnée aux flambeaux dans l'objectif de faire un rassemblement engagé avec la communauté, et ce, pour financer la cour d'école.

### **3.7. Semaine de l'engagement parental**

Pour la présente année scolaire, le conseil d'établissement ne souhaite pas participer à la semaine de l'engagement parental. Il n'y a pas de projet exceptionnel à présent en plus un délai de réponse qui est court.

## **4. Rapports**

### **4.1. Rapport du président(e)**

Mme Catherine Magny remercie l'ensemble des membres présents.

### **4.2. Rapport du trésorier(e)**

Mme Nathalie Jean mentionne qu'il n'y a aucun rapport spécifique pour cette séance.

### **4.3. Rapport de la direction**

Mme Mylène Laverdière mentionne que le début de la troisième étape est commencé. Cette dernière étape est importante puisqu'elle représente 60 % de l'année scolaire. Il est d'autant plus important d'avoir les élèves présents en classe et d'éviter les retards.

Mme Mylène Laverdière mentionne que le projet d'embellissement de la cour d'école se poursuit. Les appels d'offres seront lancés prochainement. — Les matériaux seront en pierre et en béton en raison du vandalisme toujours présent.

### **4.4. Rapport du service de garde**

Mme Amélie Larochelle mentionne que le service de garde maintient le cap. Il manque du personnel et la rétention de celui-ci est difficile. Néanmoins, le personnel en place est engagé. Avec les membres du personnel enseignant, il y a une belle coloration. Cette collaboration est réciproque pour soutenir les besoins de l'école.

### **4.5. Rapport du représentant(e) au comité de parents**

Mme Caroline Bassoni mentionne que la présidente et la vice-présidente de ce comité ont démissionné lors de la dernière séance. Les postes seront alors en élection. De plus, dans notre région, il y aura des élections de certains districts.

Mme Caroline Bassoni mentionne qu'il y a eu la présentation du Plan d'engagement vers la réussite (PVER). Un commentaire a été soulevé concernant le fait que certains élèves peuvent vivre plusieurs transitions lors de leur parcours scolaire.

## **5. AUTRES POINTS**

### **5.1. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine séance du conseil d'établissement sera le 10 mai 2023.

## **6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ**

### **6.1. Heure de la levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h28.

Catherine Magny  
Vice-présidente

Mylène Laverdière  
Directrice